

Département du Var

VILLE DE SAINT CYR SUR MER

Arrondissement de
TOULON

Canton de
SAINT CYR SUR MER

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 2016 – 05 - 18

Séance du 3 mai 2016

Nombre de Conseillers 33

En exercice : 33

Présents : 28

L'an deux mille seize, le trois mai,

Représentés : 4

Absent excusé : 1

Le Conseil Municipal de la Commune de SAINT CYR SUR MER réuni à la Salle du Conseil Municipal, sur la convocation et sous la présidence de Monsieur le Maire.

Etaient présents :

OBJET :

Adjoint : Mesdames GOHARD, GUIROU-NOUYRIGAT, SAMAT, VANPEE, Messieurs BAGNO, FERRARA, HERBAUT, JOANNON,

Conseillers Municipaux : Mesdames BERTOIA, CIDALE, GIACALONE, LALESART, LEITE, MANFREDI, MOTUS-JAQUIER, ORSINI, PELOT-PAPPALARDO, TROGNO, VIDAL, Messieurs, BUONCRISTIANI, CATTALUI, GIULIANO, GUEGUEN, OLIVIER, ROCHE, SAOUT, VALENTIN.

**DEMANDE DE
SUBVENTION
AUPRES DE LA
DIRECTION REGIONALE
DES AFFAIRES
CULTURELLES
POUR L'ACHAT
DE RESSOURCES
NUMERIQUES**

Etaient représentés :

Adjoint : Monsieur Jean-Pierre LE VAN DA (procuration à Monsieur Louis FERRARA).

Conseillers Municipaux : Madame Béatrice AIELLO (procuration à Monsieur Claude GIULIANO), Messieurs Pierre LUCIANO (procuration à Monsieur Yannick GUEGUEN), Philippe SERRE (procuration à Monsieur Dominique OLIVIER),

Absent excusé :

Conseiller Municipal : Monsieur Jean-Luc BERNARD

<<<>>>

Le Conseil Municipal nomme Monsieur Yannick GUEGUEN, Secrétaire de séance.

Accusé de réception en préfecture
083-218301125-20160503-DEL20160518-DE
Date de télétransmission : 04/05/2016
Date de réception préfecture : 04/05/2016

Située en cœur de village, à proximité des espaces culturels et des établissements scolaires, la bibliothèque municipale Mireille Durand a vocation à être un véritable lieu de vie, et à proposer une offre élargie de services adaptés aux nouvelles pratiques culturelles et de lecture.

La Commune entend donner à cet équipement toute sa dimension par la recherche de nouveaux publics, la mise en valeur des collections, le développement d'animations et des partenariats.

Pour répondre aux nouveaux enjeux de la lecture publique et aux besoins de la population, la Commune de Saint Cyr-sur-mer a déjà engagé la rénovation de sa bibliothèque (agrandissement, mise aux normes), le réaménagement de la bibliothèque (ouverture et modularité des espaces, lieux de convivialité), l'équipement en matériel numérique (tablettes numérique, espace multimédia, écrans TV...) et le renouvellement partiel des collections.

Fort de cette dynamique, la Commune souhaite poursuivre son action de promotion de la lecture publique, en réaffirmant la mission fondamentale de la bibliothèque comme lien social et lieu d'accueil intergénérationnel favorisant la connaissance, le respect et l'échange des cultures. Cette mission se décline autour de plusieurs projets pour 2016 :

- la proposition de services de ressources numériques donnant accès sur place ou à distance à plus de 600 titres de presse en ligne, et à une plateforme de cours de langues, d'informatique, de soutien scolaire... accompagnée d'actions de sensibilisation réalisées par le Centre de création « arts et cultures numériques » le Zinc en 2016 autour du jeu vidéo
- la mise en place d'un service de prêt de livres numériques adultes et jeunes, à travers le site internet de la bibliothèque (PNB)
- le renforcement des collections de livres et jeux en adéquation avec les attentes de la population et l'évolution de la société actuelle, comprenant notamment des collections autour du jeu, de l'apprentissage ludique des savoirs scolaires et des langues, à travers des livres en langues étrangères et des livres musicaux (contes, comptines...).

Ces projets sont inscrits au Budget Primitif 2016 de la Commune pour un montant global estimé à environ 11 000 € H.T.

Monsieur le Maire propose à l'Assemblée Communale de solliciter une subvention la plus élevée possible auprès de la Direction Régionale des Affaires Culturelles.

Le Conseil Municipal, à l'UNANIMITE,

Adopte l'exposé qui précède,

Décide de solliciter une subvention la plus élevée possible auprès de la Direction Régionale des Affaires Culturelles.

Ainsi fait et délibéré

Les Jour, Mois et An susdits

Pour extrait Conforme

Le Maire

Signature électronique

Philippe BARTHELEMY